



# Le Petit MESNACAIS

Novembre 2010

N°8



## Le Conseil Municipal vous informe

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	10H 12H	14H	18H
MERCREDI		13H30	18H
JEUDI	10H 12H		
VENDREDI	10H 12H	13H30	18H

Tél : 05 45 83 26 74

### AGENDA 21

Le programme Agenda 21 a été lancé lors du sommet de la terre à RIO de JANEIRO en 1992. L'agenda 21 est une démarche de développement durable avec les communes de la communauté de communes de Cognac. Un groupe de réflexion, « le GRAL » a été mis en place à Mesnac et s'est réuni en septembre 2010. Ce groupe se compose de 3 élus et 9 habitants .

### ACMO

Suite à une formation de 3 jours Mme GRENE Annabelle, nommée par le conseil municipal , représente les employés de la commune en qualité d'Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).

### TRAVAUX

#### ROUTES

- Afin de diminuer la vitesse excessive des usagers de la route, des places de stationnement vont être aménagées sur la D55 au bourg de Mesnac et aux Fosses.

- La voie communale, du cimetière au pont François Premier, a été remise en état pour un montant de 13 404.77 Euros TTC.

#### RUE DE L'EGLISE

- C'est l'entreprise COLAS qui a été retenue pour un budget validé par le conseil municipal de 190 215.63 Euros TTC (montant inférieur à celui initialement prévu , voir Petit Mesnacais n°7). La première tranche des travaux rue de l'église a commencé par l'assainissement du bas de la rue avec la pose du poste de refoulement. Les réseaux sont terminés. 80% des bordures et des caniveaux sont posés. Les pavés seront posés d'ici la fin de semaine 42. L'aménagement de la place est prévu semaine 44. Il a été constaté une faiblesse sur le réseau d'eau potable qui va nécessiter son remplacement. Travaux à prévoir avec le SIVOM début 2011 avant la mise en place du revêtement final de la route et des bétons désactivés. Un balisage permanent restera en place pour limiter l'accès aux véhicules autorisés.

#### SALLE DES FETES

- Pour la mise en conformité de la salle, un devis de 311.56 Euros TTC a été accepté par le conseil municipal pour l'achat de 2 plans d'évacuation et d'un extincteur à poudre.

### CONCESSIONS DU CIMETIERE

Après délibération le conseil municipal décide de réactualiser le prix des concessions à 25 Euros, au lieu de 8 euros inchangé depuis 2001 et de passer d'une durée perpétuelle à une durée de 50 ans renouvelable. Les propriétaires d'anciennes concessions ne sont pas concernés par ces changements.

### DIVERS

- Notre véhicule municipal, âgé de plus de 20 ans, est récemment tombé en panne ce qui nous a contraint à le remplacer par un « Partner » de 2006 pour un montant de 5890 Euros TTC. Il va prochainement être « habillé » aux couleurs de la commune.

- Suite à l'augmentation du prix des tickets de cantine annoncée par la municipalité de Cherves Richemont, la prise en charge de notre commune pour les enfants de Mesnac scolarisés à Cherves Richemont est maintenant de 0.22 Euros par ticket.

### FEUX EXTERIEURS

- Par arrêté préfectoral du 25 mars 2002 (consultable en mairie) la loi interdit TOUT FEU DE PLEIN AIR (broussailles, écobuage, feu d'artifice...) Une autorisation de la mairie, valable 3 jours, est nécessaire . Il faut la demander un jour franc ou ouvré minimum avant la date envisagée. En fonction des conditions météorologiques du moment, l'autorisation pourra être reportée ou annulée.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites ou les personnes nouvellement arrivées sur notre commune, il n'est pas trop tard. Vous avez jusqu'au **31 décembre 2010** inclus.

Pour cela veuillez vous munir des pièces suivantes :

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...)
- 1 pièce d'identité

### RAPPELS

#### POUBELLES

**Par respect pour l'environnement et pour le voisinage**, nous vous rappelons qu'il est souhaitable de ne sortir les poubelles que la veille du ramassage soit :

- **le ramassage des poubelles noires a lieu le mercredi matin, vous devez donc les sortir le mardi soir.**
- **Le ramassage des poubelles jaunes se fait le vendredi matin des semaines impaires** (calendrier disponible en mairie ou sur le site internet de la commune) **vous devez donc les sortir le jeudi soir en semaines impaires.**

#### TOUT A L'EGOUT

Contrairement aux indications sur certains emballages, **les lingettes**, même biodégradables, sont **strictement interdites** dans nos canalisations. Les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader avant d'arriver aux pompes de relevage, empêchant ainsi leur bon fonctionnement.

**SEUL LE PAPIER WC EST COMPATIBLE AVEC L'EVACUATION INSTALLEE SUR NOTRE COMMUNE (les pompes de relevage)**

Le Petit Mesnacais

Dépôt Légal N° 1696646

Novembre 2010

Page : 1

Le Comité de Rédaction :

C.DANGER/F.DELMAS/C.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/A.GRENE/P. MARROT/G.RENOU/N.ROBBE/T.SEVERIN

# Zoom sur la fin de l'année



Comme l'an passé, le Noël du 3ème âge se déroulera à la mairie le :

**SAMEDI 11 DECEMBRE**  
**à 16H00**

Un goûter convivial sera offert. A cette occasion le conseil municipal remettra les colis aux personnes concernées. Les membres du conseil se tiennent à la disposition des personnes ne pouvant se déplacer afin qu'elles puissent participer à cette fête.

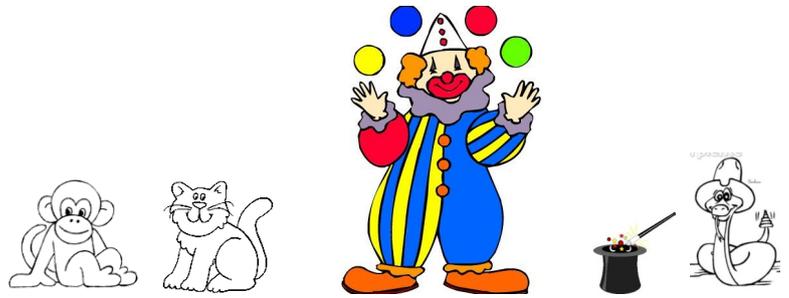


A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Maire de Mesnac et son Conseil Municipal seraient heureux de vous retrouver à

l'Arbre de Noël de la commune, en matinée, le

**dimanche 12 décembre 2010 à 11h00**  
**Salle municipale à Vignolles**

Ils vous proposent de découvrir les pitreries de



## PATATE, LE CLOWN

Spectacle pour amuser petits et grands

Patate est à la fois jongleur, magicien, acrobate, musicien... Il a plus d'un tour dans son sac et adore raconter des blagues.

Le public participe à ses numéros, mais il n'est pas le seul... surprise !!!



Tout le monde sera ensuite invité à partager un apéritif qui permettra de finir l'année par un moment convivial.  
**Venez nombreux!**

Le Maire,  
G. Renou

## Quelques photos des travaux

RUE DE L'EGLISE



CHEMIN DE LA PETITE GROIE



# BONNES FETES

## Vie des Associations

### Société de Chasse

Suite à son assemblée générale, la société de chasse a élu son nouveau bureau:

Président : Patrice VIROULAUD

Vice Président: Loïc JULIEN

Trésorier: Thierry MAGUIER

Secrétaire: Marie BRIAND

Membres: REGNIER Jean Marie, BERNADET Philippe, SEGUY Laurent.

Une battue au chevreuil a été organisée le 18 octobre mais les chasseurs sont rentrés bredouilles.

Lors de la battue du 25 octobre 5 sangliers ont été abattus.

« Nous vous rappelons qu'à compter du 1er novembre 2010 et jusqu'au 31 janvier 2011 les jours d'ouverture de la chasse sont :

de 8h00 au coucher du soleil les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, en dehors des jours de lâchers.

Les battues sont autorisées tous les jours.

La chasse au lièvre est autorisée les dimanches et jours fériés , elle fermera le 25 décembre 2010. »

**CONTACT:** Patrice VIROULAUD

05.45.82.50.06

Loïc JULIEN

05.45.83.23.12.

### Comité des fêtes

Le concours de pétanque du 4 septembre a réuni 40 équipes.

Le concours de belote du 30 octobre a réuni 8 équipes .

Les membres du comité des fêtes s'interrogent sur le devenir de l'association. « Aucun habitant de la commune ne s'est déplacé au concours de belote et ils se font rares sur les autres manifestations.

Que devons nous faire ?  
Continuer ou arrêter ?

Nous avons besoin de vous pour que nos efforts soient récompensés. N'hésitez pas à nous contacter afin de nous faire partager vos remarques , suggestions, propositions, idées et nous aider à comprendre votre absence de participation. »

#### TARIFS LOCATION PETIT MATERIEL

FRITEUSE : 30 Euros

PERCOLATEUR(100 tasses) : 30 Euros

ENSEMBLE DE COUVERTS

(pour 1 pers): 1 Euro

ENSEMBLE VAISSELLES: 10 Euros

TONNELLE: 20 Euros

**CONTACT:** MICHEL VAN BOHEMEN

05.45.83.12.48

### Basket

Une équipe mixte de poussins a été créée. Huit enfants la composent, 5 garçons et 3 filles. Ils s'entraînent les mercredis après-midi et feront leur premier tournoi au gymnase de Mesnac le samedi 11 décembre après-midi.

L'AL Mesnac équipe 1 est en excellence départementale. A ce jour ils sont 3ème ex-æquo avec Barbezieux et Soyaux grâce à 2 victoires et 1 défaite.

Dates des prochains matches au gymnase :  
14/11/2010 à 15H00 contre Moulidars,  
21/11/2010 contre St Sornin, 12/12/2010 contre Jarnac, 16/01/2011 contre Cognac et 23/01/2011 contre Angoulême.

L'AL Mesnac équipe 2 est en promotion excellence départementale. A ce jour ils sont 7ème ex-æquo avec Jarnac 2 et St Sornin 2 malgré 3 défaites.

Dates des prochains matches au gymnase :  
21/11/2010 contre St Sornin 2, 16/01/2010 contre Valechel et 23/01/2011 contre Ruelle.

#### **CONTACT:**

Frédéric DELMAS (pour les enfants)

05.45.35.82.09

M. DANGEVIL (pour les adultes)

05.45.36.14.59

Blog internet:

<http://mesnacbasket.skyrock.com>

## Quelques photos des Manifestations



ACHAT DES PERMIS DE CHASSE



BELOTE



ENTRAINEMENTS DE BASKET



BUREAU DE L'ASSOCIATION DE CHASSE



PETANQUE

# Et si on parlait de nos entreprises!!!!!!

**La SERN**, Société d'Etudes et de Réalisations Numériques, a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1986. C'est une société par actions simplifiée qui emploie 13 personnes. Son domaine d'activités est très varié : elle intervient dans l'alimentaire, l'aéronautique, la marine, l'électromécanique, le médical, le matériel agricole, les fluides, l'hydraulique, la robinetterie, les moules. Elle réalise tous les travaux d'usinage, tour et fraisage, à l'unité ou par série de 10 à 20 000 pièces, en toutes matières, sur machines-outils à commandes numériques.



L'entreprise occupe un atelier-relais depuis le 25 avril 1992 sur la commune de Mesnac. Elle est dirigée par Monsieur Philippe Courtin qui en est le directeur.

Les locaux sont implantés sur un terrain de 4000 m<sup>2</sup>. L'atelier s'étend sur 400 m<sup>2</sup>, les bureaux sur 130 m<sup>2</sup>. Le parc de machines se compose de 4 tours à commande numérique, 1 fraiseuse à commande numérique, 3 centres d'usinage et diverses petites machines.

Ses impératifs sont de répondre aux consultations de ses clients dans les 24h, en proposant des délais courts, mais respectés, et en privilégiant la qualité des produits.

**SERN Route de Matha, Vignolles, 16370 Mesnac tel : 05.45.83.25.25, fax : 05.45.83.14.68**



## LES NEWS

**SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE:** [http:// www.commune-mesnac.fr](http://www.commune-mesnac.fr)

(adresse à noter dans la barre du haut de votre écran)

Le site internet réalisé par Jonathan MARROT lors d'un stage a été présenté aux habitants le vendredi 8 octobre et mis en ligne le samedi 9 afin que tous puissent le consulter.

Les habitants ont commenté très positivement ce nouvel outil de communication. Suite à diverses sollicitations les liens suivants ont été récemment ajoutés afin de contenter au mieux le maximum de personnes:

**Antenne Nature Loisirs Patrimoine :** [www.valleedelantenne.info](http://www.valleedelantenne.info)

**Charente Tourisme :** [www.lacharente.com](http://www.lacharente.com)

Lors de cette soirée les habitants ont découvert le logo retenu par le conseil municipal suite au concours lancé dans le Petit Mesnacais N° 7. Il s'agit de celui de Joris BONNESOEUR, récompensé pour son travail par un coffret découverte et une bouteille de vin.



LOGO DE LA COMMUNE

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

- Clara, Zoé BONNEAU le 14 Juillet 2010

Félicitations aux parents et grands-parents.

### MARIAGES

17 Juillet 2010

Stéphane POMME CASSIEROU  
et Gaëlle SICARD

Mounir, David REBAÏ  
et Myriame HUON



Le 31 juillet 2010

Pascal, Raymond, Jean MESSE  
et Maryse, Valérie CADUSSEAU



Félicitations aux jeunes mariés

# INFOS INFOS



## Appel à ...artistes !



Les journées européennes du patrimoine sont l'occasion pour un grand nombre de visiteurs de découvrir des édifices publics et privés (villas, châteaux, usines...) qui ouvrent exceptionnellement leurs portes, dévoilant leurs « coulisses » ou des collections « secrètes ».

A l'occasion des journées du patrimoine 2011, la commune de Mesnac souhaite, elle, valoriser ses artistes dont le talent constitue une richesse souvent inconnue de leurs concitoyens.

Une exposition, gratuite aussi bien pour les exposants que pour les visiteurs, pourrait être organisée le troisième week-end de septembre, dans un lieu abrité de la commune à définir selon le nombre de participants.

**Vous peignez, vous dessinez, vous sculpez**, cette manifestation est ouverte à tout le monde, à condition qu'il s'agisse bien d'art et non pas d'artisanat. Même si vous n'avez jamais montré vos œuvres, faites vous connaître dès que possible auprès de **Christiane Danger (tel : 05.45.83.07.64 / 06.30.33.47.70)**. Faute d'un nombre assez conséquent d'exposants, nous élargirons aux artistes des communes environnantes.



*Nous comptons sur vos talents !*



**Tu as entre 18 et 24 ans**

**CHARENTE LIBRE**

T'offre un journal par semaine

**GRATUIT**

Pendant un an chaque mercredi

**INSCRIPTIONS: abos@charentelibre.fr**

**05.45.94.16.53**

**Service abonnements opération 18-24ans 16903 Angoulême cedex 9**

**(fournir: Nom, adresse, téléphone et E-mail)**

**+ de 1.200 abonnements**

**Gratuits disponibles**

Offre réservée aux 18-24 ans, non renouvelable, limitée à un seul abonnement par foyer (même nom, même adresse) et à la France métropolitaine.

Charente Libre se réserve la possibilité de demander un justificatif de date de naissance à toute personne dont la demande sera acceptée.

Informatiques et Libertés conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant..

# INFOS CALITOM

Emballages recyclables :  
sac jaune



Papiers, journaux, magazines, cartons, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes, aérosols...

Verre :  
conteneur à verre



Pots et bocaux en verre, bouteilles en verre, sans les bouchons et les couvercles

Déchetterie



Déchets dangereux, piles, produits phytosanitaires, ferrailles, bois, pots de peinture, gravats, déchets verts, électroménager...

Déchets organiques :  
composteur



Tontes de pelouse, feuilles et fleurs fanées, épluchures, restes de repas, coquilles d'oeuf, pain, marc de café, essuie-tout souillé

Je préfère...



Stop Pub, produits ecolabellisés, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, eau du robinet, cabas pour les courses...

Et si vous passiez au verre ?

Attention, les sacs noirs contenant du verre ne sont plus collectés !

Si chaque habitant trie 1 kg de verre en plus dans l'année, l'économie faite sera de 49 000 euros.



Il reste dans nos poubelles 7 kg de verre non triés/hab/an.

Tous les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement) doivent être déposés dans la borne à verre pour être recyclés !

ECO EMBALLAGES

[www.calitom.com](http://www.calitom.com)

N° Vert. 0 800 500 429

calitom  
service public des déchets